

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

CONTRAT 6684
N/REF : 8/03/2026 0H23 C:001020 I:08011
V/REF : Contrat N°006684 du 01/01/2008

**SDC '77 Cours du Docteur Long'
C/O REGIE CHOMETTE
1-3-5, COURS RICHARD VITTON
B.P. 3025
69394 LYON CEDEX 03**

V/REF.IMM. 1550
IMMEUBLE : LE 77 DOCTEUR LONG
77 COURS DU DOCTEUR LONG
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 03 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : LOCAL VIDE-ORDURES ET CONTAINERS
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr F. CHOMETTE

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 LOCAL VIDE-ORDURES ET 4 CONTAINERS DE
120 LITRES.

2 FOIS L'AN.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Février de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P = P' \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}'} \right)$$

P : Prix révisé H.T.

P' : Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1' : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1 : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2026

Prix de base du contrat : 88,69

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 10/2008	Valeur :	100,0
	Mois de l'indice de révision	: 09/2025	Valeur :	145,8

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre nettoyeur vapeur HP	2/AN	57,58	57,58
1,00	Nettoyage 4 Cont.x 120L/local V.0	2/AN	65,60	65,60
TOTAL H.T.				123,18
T.V.A. a 10,00%				12,31
TOTAL T.T.C.En EURO				135,49

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.